

Objet:

TR: TEST : CORONAVIRUS : lettre à tous les médecins libéraux

De : csmf.org [<mailto:csmfaubehautemarnelorraine@csmf.org>]

Envoyé : lundi 16 mars 2020 15:19

À : CSMF Lorraine

Objet : TEST : CORONAVIRUS : lettre à tous les médecins libéraux

Confédération des Syndicats Médicaux de l'Aube, Haute-Marne et Lorraine | NEWS Mars 2020



CORONAVIRUS : LETTRE A TOUS LES MEDECINS LIBERAUX

Chers collègues, médecins libéraux

La crise sanitaire que nous traversons est hors norme. Nous avons probablement sous-estimé la dangerosité du virus Covid-19. Les conséquences pour la population sont difficilement calculables à ce jour et le pire est à venir.

Nous devons anticiper les mesures de protection pour protéger nos patients mais aussi nous-mêmes médecins libéraux qui seront parmi les plus touchés.

Sous réserve de mesures à venir plus contraignantes nous vous demandons dès à présent de :

- Cesser toute activité de consultation « open ». Il ne doit plus y avoir aucune consultation sans rendez-vous et de salles d'attente pleines de monde. La procédure la plus simple, pour ceux qui consultent sans rendez-vous, est de fermer le cabinet avec une affiche sur la porte pour inciter les patients à téléphoner.
- Les rendez-vous doivent être donnés suffisamment espacés pour que les patients ne se croisent pas dans la salle d'attente.
- Il faut leur conseiller de ne se présenter au cabinet que 5 mn avant l'heure du rendez-vous en attendant si besoin dehors ou dans leur voiture.
- Une seule personne par consultation sauf pour les enfants et personnes dépendantes.
- Désinfection par gel hydro-alcoolique avant de rentrer au cabinet de consultation.
- Port de masque par le praticien, si possible de type FFP2, si vous en disposez (procédures de réapprovisionnement en cours pour les professionnels de santé).
- Mettre aussi un masque, à l'entrée du cabinet, à chaque patient qui tousse ou éternue.
- Pour les visites incontournables, utilisez masques, gants et lunettes... + le gel avant et après.

Il va sans dire que tout professionnel de santé présentant des signes infectieux a le devoir de se faire tester et de cesser tout contact, même protégé, avec sa patientèle.

Pour ceux qui effectuent des actes non urgents, le mieux est d'annuler et reporter purement et simplement la consultation. Nos amis Kiné sont d'ores et déjà quasiment tous en arrêt.

Des procédures de téléconsultation sont mises en place un peu partout au moyen des systèmes d'agenda numérique (doctolib...). N'hésitez pas à les installer et à vous en servir. C'est une solution dégradée mais quand même efficace pour régler bon nombre de problèmes médicaux de notre patientèle. Pour ceux qui ne peuvent pas se servir de ces moyens, prévenez vos patients que les pharmacies vont avoir des consignes pour permettre le renouvellement automatique des ordonnances chroniques.

Nous étudions la mise en place de plusieurs lieux de consultations regroupées sur le territoire du département. Un peu comme ce qui avait été organisé à l'époque de l'épidémie du virus H1N1. Cela permettrait d'apporter une réponse à tous ceux qui sont en demande de soin et qui auront du mal à en trouver lorsque bon nombre d'entre nous seront, par la force des choses, indisponibles.

Les services de régulation sont débordés actuellement.

Les hôpitaux mosellans ont renvoyé la plupart de leurs malades pour accueillir des patients en détresse et les services de réanimation sont dépassés.

Nous-mêmes médecins libéraux avons le devoir de participer à l'effort national pour accompagner nos patients. Vous allez recevoir des appels pour participer aux renforts médicaux dans les cabinets de garde. Merci d'avance à ceux qui accepteront d'y participer.

Il nous faut rester solidaires mais nous devons aussi nous protéger. C'est pourquoi nous avons décidé d'anticiper les moyens de prévention. L'expérience des autres régions touchées avant nous. (Mulhouse...) nous apportent beaucoup et soyez assurés que ces mesures contraignantes que nous vous demandons d'adopter dès aujourd'hui sont totalement justifiées.

Confraternellement.

Conformément aux dispositions de la loi 78-17 "Informatique, fichiers et liberté", vous conservez la possibilité d'accéder aux informations vous concernant et de les rectifier si vous le jugez nécessaire.

Pour ne plus recevoir nos informations, merci d'envoyer un mail à : csmfaubehautemarnelorraine@csmf.org

Powered by [HYGIEE - DIMS](#).

La Confédération des Syndicats Médicaux de l'Aube, Haute-Marne et Lorraine décline toute responsabilité quant à l'utilisation des informations figurant dans le présent document, quant à l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité, ou pour le fonctionnement des liens vers des sites Web externes.